

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article3688>

Un rapport préconise un renforcement de la coopération européenne en matière de spatial militaire



- Défense - International -

Date de mise en ligne : mercredi 14 février 2007

Spyworld Actu

Présidé par l'ambassadeur de France François Bujon de l'Estang, le groupe d'orientation stratégique de la politique spatiale de défense recommande dans un rapport remis à Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, une coopération accrue dans ce domaine pour "répondre à l'ampleur des besoins". La ministre appelle dans sa préface son successeur à augmenter de 50 % l'effort annuel budgétaire national.

Présidé par l'ambassadeur de France François Bujon de l'Estang, le groupe d'orientation stratégique de la politique spatiale de défense recommande dans un rapport remis à Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, une coopération accrue dans ce domaine pour "répondre à l'ampleur des besoins". La ministre appelle dans sa préface son successeur à augmenter de 50 % l'effort annuel budgétaire national.

Les efforts de la France dans le domaine spatial au-delà de 2008 doivent être construits "en coopération car seule une dynamique européenne permettra de répondre à l'ampleur des besoins, et les moyens spatiaux s'y prêtent". C'est l'une des principales conclusions du rapport du groupe d'orientation stratégique de la politique spatiale de défense (GOSPS) présidé par l'ambassadeur de France François Bujon de l'Estang, qui a remis ses conclusions à Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense fin 2004 et dont une partie est publiée par le ministère de la Défense.

"L'ensemble des recommandations détaillées établies par le GOSPS fait l'objet d'un document classifié qui constitue une référence pour les prochains travaux de programmation", indique l'introduction de ce rapport. Dans sa préface, Michèle Alliot-Marie plaide pour "un effort national accru de 50 % pour atteindre un budget annuel de 650 millions d'euros en ayant recours autant que possible à la coopération européenne et à la dualité". Elle avait déjà dévoilé lors de son audition au Sénat la semaine dernière cette recommandation de passer de 450 à 650 millions d'euros le budget annuel consacré au spatial militaire.

Elle appelle à "un effort similaire au niveau européen", ce qui au total "permettra de franchir une première étape clé dans le cadre d'une politique spatiale européenne ambitieuse". Selon ce rapport, la période couverte par l'actuelle Loi de programmation militaire (LPM) entre 2003-2008 "devrait avoir 2,6 milliards d'euros consacrés aux systèmes spatiaux, étant rappelé que ce montant de crédits de paiement inclut les satellites, leurs lancements, les segments sol associés et leur maintien en condition opérationnelle, ainsi que les travaux d'études amont du domaine spatial".

Pour la prochaine LPM, le rapport préconise en termes de capacité un axe prioritaire dans les télécoms militaires en possédant un noyau dur haut débit sécurité et protégé pour la projection des forces (post Syracuse III dont le système va durer opérationnellement jusqu'en 2018). Le ministère étudie plusieurs solutions : achat patrimonial d'un nouveau satellite (Alcatel Alenia Space), coopération avec l'Italie à partir de Sicral 2 ou enfin achats de capacité via une proposition non sollicitée d'Astrium et le système britannique Skynet 5.

François Lureau, le patron de la DGA (Délégation générale pour l'armement du ministère de la défense) a confirmé mardi étudier la proposition d'Astrium. Le rapport préconise également dans les télécoms militaires un réseau haut débit non sécurisé en bande EHF ou Ka compléments, via des achats de capacité par des services commerciaux achetés sous convention Astel-S et Inmarsat.

S'agissant de l'observation, le rapport recommande pour la génération à venir (post Helios 2) "de privilégier le développement d'une architecture et d'un segment sol utilisateurs commun à tous les pays européens, la programmation de chaque composante étant réalisée par un pays leader". Les autres axes prioritaires de préférence en coopération européenne portent : le renseignement d'origine électromagnétique avec les démonstrateurs

Un rapport préconise un renforcement de la coopération européenne en matière de spatial militaire

technologiques ELINT (renseignement centré sur la cartographie des émissions radar) et COMINT (capacité d'intercepter les communications depuis l'espace) ; la radionavigation par satellite (système Galileo) ; la surveillance de l'espace afin de se prémunir des dangers des débris spatiaux ; l'alerte avancée, un système spatial d'alerte infrarouge capable de réaliser la détection et la trajectographie de missiles balistiques.

Post-scriptum :

<http://www.la Tribune.fr/info/Un-rap...>